en ligne

Travailler chez les autres, dans des locaux inconnus, où sont exercées des activités souvent étrangères aux siennes, entraîne des risques supplémentaires. Sur 100 victimes d'accidents mortels, 15 appartiennent à des entreprises effectuant des travaux dans des entreprises utilisatrices. C'est pourquoi un plan de prévention doit être réalisé avant le commencement des travaux entre l'entreprise utilisatrice et l'entreprise extérieure.



PROFESSIONNELS

#1 QU'EST-CE QU'UN PLAN DE PRÉVENTION ?

Le plan de prévention des risques professionnels est une organisation de la sécurité. Il est établi lorsqu'une entreprise dite « utilisatrice (EU) » sollicite une autre entreprise dite « extérieure (EE) » pour des travaux ou prestations au sein de ses locaux afin de coordonner les mesures de prévention de chaque entreprise et de déterminer si des nouveaux risques liés à la co-activité sont apparus.



#2 EST-IL OBLIGATOIRE?

La mise en place de cette organisation est obligatoire et elle donne lieu à une inspection commune préalable. Elle est organisée par l'Entreprise utilisatrice avec l'Entreprise extérieure sur le lieu de travail.

Le plan de prévention doit être obligatoirement rédigé dans les cas suivants :

- À partir de 400 heures de travail par an
- Quel que soit le nombre d'heures travaillées lorsque les travaux sont identifiés comme dangereux selon l'arrêté du 19 mars 1993
- Cliquez [ici] pour découvrir

LE PLAN DE PRÉVENTION EN LIGNE

#3 LA SOLUTION Si2P

- Cliquez [ici] pour découvrir le Plan de Prévention en ligne
- // Pour aller plus loin découvrir les fonctionnalités avancées du Plan de Prévention en ligne
- Cliquez [ici] pour nous contacter afin de découvrir les fonctionnalités avancées

#4 AUTONOMIE, RAPIDITÉ ET SÉCURITÉ

// UN OUTIL SIMPLE ET CONFORME AUX DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Création rapide et automatique du plan de prévention grâce à :

- L'analyse automatique des risques y compris ceux liés à la coactivité.
- La proposition automatique des mesures de prévention et répartition de celles-ci sur l'EE et/ou l'EU

Notre outil "Plan de prévention en ligne" vous permet de :

- Générer en ILLIMITÉ vos plans de prévention au format PDF et les archiverarchivage
- du document signé
- Gérer les multi-sites et les droits des utilisateurs
- Visualiser l'ensemble des plans de tous les sites en fonction des droits choisis
- Conserver tous les plans et gestions des avenants possibles
- Gérer les sous-traitants et de leur personnel
- Avoir un accès administrateur pour ajouter des risques, des mesures de prévention, des utilisateurs, des sites, des soustraitants, paramétrer de nouvelles activités de sous-traitance
- Avoir un accès sécurisé à l'outil depuis n'importe quelle plateforme connectée à internet (téléphone, pc, tablette...)
- Inclus: la formation à distance pour l'administrateur pour la prise en main de votre outil au démarrage

#5 OPTIONS

- Formation en présentielle dans vos locaux pour l'administrateur
- Reprise de votre charte graphique et de la forme de votre plan de prévention
- Création de fonctionnalités personnalisées
- Paramétrage sur mesure de vos activités et des risques et mesures de prévention associées

#6 TARIFICATION

L'outil "Plan de prévention en ligne" est sous forme d'abonnement annuel reconduit par tacite reconduction.

La tarification se calcule en fonction du nombre de sites ·

• 1 à 10 sites : 100€ HT/mois • 11 à 50 sites : 150€ HT/mois • 51 à 100 sites : 200€ HT/mois • 101 à 200 sites : 250€ HT/mois • 201 sites et plus : 300€ HT/mois



Cliquez [ici] et retrouvez toute notre offre dans notre catalogue.

LE RÉSEAU Si2P



ÎLE DE FRANCE

SI2P IDF OUEST

aumur / 92140 CLAMART 01 46 01 73 80

Si2P IDF EST

56 boulevard de courcerin / 77183 CROISSY BEAUBOURG

01 46 01 73 86

SUD EST

Si2P SE

tanaise / 38150 SALAISE SUR SANNE 04 74 11 20 60

800, boulevard Jean Rostand / 42650 ST JEAN BONNEFOND

04 74 34 33 33

Si2P SO

Bât. 7, rue Jean Bart / 31670 LABÈGE 05 34 25 73 91

MB FORMATION

Bât. 7, rue Jean Bart / 31670 LABÈGE 05 61 00 65 22

Si2P GE

214 rue du général de Gaulle / 68440 HABSHEIM 03 89 43 01 86

ACB FORMATION

214 rue du général de Gaulle / 68440 HABSHEIM 03 89 43 01 86

GRANDS COMPTES

SI2P GFC

Réaumur / 92140 CLAMART 10, avenue Réau 01 46 01 73 82



Service 0,09 € / min 08 20 207 277